

Résumé analytique
**Lignes directrices sur la
protection en ligne des enfants
à l'intention des décideurs**
2020



Lignes directrices sur la protection en ligne des enfants à l'intention des décideurs

2020

Introduction

L'Internet a transformé nos modes de vie. Cette technologie fait partie intégrante du quotidien des enfants et des jeunes, de sorte qu'il est impossible d'envisager le monde numérique et le monde physique de manière séparée. À l'heure actuelle, les enfants et les jeunes représentent un tiers des internautes, et l'UNICEF estime que 71% des jeunes sont déjà connectés.

Les technologies numériques ont ouvert un large éventail de nouveaux horizons pour communiquer, jouer à des jeux, écouter de la musique et effectuer toutes sortes d'activités culturelles, éducatives ou de formation. L'Internet peut offrir un accès essentiel à la santé et aux services éducatifs, ainsi qu'aux informations sur des sujets qui sont importants pour les jeunes, mais qui peuvent être tabous dans leurs sociétés.

Toutefois, les enfants et les jeunes comptant souvent parmi les premiers à adopter les nouvelles technologies connectées, à s'y adapter et à exploiter les possibilités et les avantages qu'elles offrent, ils sont exposés à différents types de contenus, de contacts, de comportements, de menaces et de dangers en ligne. Il est important que les décideurs soient conscients de ces menaces et dangers dans l'élaboration de mesures politiques.

Les pouvoirs publics, le secteur des TIC et la société civile doivent dialoguer avec les enfants et les jeunes pour comprendre leurs points de vue et stimuler un véritable débat public sur les risques et les possibilités. Le fait d'aider les enfants et les jeunes à gérer les risques en ligne peut être une solution efficace, mais les gouvernements doivent aussi s'assurer qu'il existe des services d'appui adaptés pour ceux qui sont exposés à des atteintes en ligne, et que les enfants sachent comment accéder à ces services.

Table des matières

Introduction	ii
1 Qu'est-ce que la protection en ligne des enfants?	1
2 Élaboration d'une stratégie nationale relative à la protection en ligne des enfants	1
3 Recommandations générales	2
4 Liste de contrôle nationale	2

1 Qu'est-ce que la protection en ligne des enfants?

La *protection en ligne des enfants* constitue une approche globale visant à lutter contre toutes les menaces et tous les dangers potentiels auxquels les enfants et les jeunes peuvent être exposés en ligne. La protection des enfants face à ces dangers relève de la responsabilité de chacun.

Dans le cadre de la protection en ligne des enfants, il est important d'avoir à l'esprit que, bien que la majorité des enfants soient exposés à une forme ou une autre de menaces et de dangers en ligne, certains enfants sont particulièrement vulnérables, en particulier les enfants migrants ou les enfants handicapés.

2 Élaboration d'une stratégie nationale relative à la protection en ligne des enfants

Dans le cadre de l'élaboration d'une stratégie nationale visant à promouvoir la sécurité en ligne, les décideurs devraient prendre divers aspects en considération.

En premier lieu, ils devraient identifier les **parties prenantes** ci-après et dialoguer avec elles afin de comprendre quelles sont leurs données d'expérience, leurs points de vue et leurs avis, et de prendre connaissance des activités et des mesures existantes.

- Enfants et jeunes.
- Parents, tuteurs et éducateurs.
- Ministères.
- Entreprises et fournisseurs de connectivité.
- Instituts de recherche et établissements universitaires.
- Organisations non gouvernementales.
- Organismes chargés de l'application de la loi.
- Services médicaux et sociaux.

Il est probable, au vu de la diversité des acteurs et des parties prenantes, qu'il existe déjà des **activités** et des mesures visant à protéger les enfants en ligne, mais que celles-ci aient été mises en œuvre de manière cloisonnée. Il est important d'en avoir connaissance pour comprendre quels sont les efforts actuellement menés dans le cadre de l'élaboration d'une stratégie nationale relative à la protection en ligne des enfants. La stratégie devrait viser à coordonner et diriger les efforts en organisant aussi bien les activités existantes que les nouvelles activités. La stratégie devrait être intégrée dans les cadres nationaux ou plans stratégiques existants ou y faire référence.

Outre une bonne compréhension des activités et des données d'expérience des différents acteurs et parties prenantes, il est important de tenir compte de la situation dans d'autres pays et des mesures qui y sont mises en œuvre. Dans le cadre de la lutte réglementaire et institutionnelle contre les menaces à l'égard de la sécurité et du bien-être des enfants en ligne, des initiatives et des mesures innovantes ont vu le jour. Les décideurs peuvent non seulement prendre connaissance de ce qu'il est possible de faire, mais aussi remettre en question les dispositions et les capacités existantes et identifier des domaines dans lesquels une collaboration et une coopération intersectorielles sont possibles. Plusieurs de ces **initiatives et mesures aux niveaux national et international** sont mises en avant dans les présentes lignes directrices.

L'existence d'une stratégie nationale relative à la protection en ligne des enfants offre des avantages manifestes. Le développement de **législations nationales** appropriées, la mise en place d'un **cadre juridique** et **l'harmonisation** au niveau international sont autant d'étapes essentielles pour protéger

les enfants en ligne. Il peut s'agir de cadres d'autoréglementation, de réglementation collective ou de réglementation complète.

3 Recommandations générales

Après avoir pris connaissance des activités, interventions et cadres existants au niveau national ainsi que des exemples dans d'autres pays, les décideurs devraient être en mesure de commencer à planifier l'élaboration d'une stratégie nationale en matière de protection en ligne des enfants.

Ces lignes directrices comprennent une série de recommandations qui peuvent être prises en considération, notamment en ce qui concerne les cadres juridiques et politiques.

Ces cadres devraient traiter tous les dangers auxquels sont exposés les enfants dans l'environnement numérique, sans pour autant limiter indûment les droits des enfants.

Ils devraient intégrer les cadres politiques existants et y faire référence.

Les cadres devraient expressément porter sur l'exploitation sexuelle des enfants en ligne (y compris les contenus à caractère pédopornographique) ainsi que sur une campagne de sensibilisation nationale et sur les attentes vis-à-vis des acteurs du secteur privé.

Il est important que les cadres précisent les objectifs et de définir les critères d'évaluation.

Un mécanisme multi-parties prenantes devrait être développé afin de définir, de coordonner et de stimuler les activités nationales sous l'égide de la stratégie nationale en matière de protection en ligne des enfants. Ce mécanisme devrait être l'élément moteur permettant de réunir tout l'éventail des acteurs et des parties prenantes au niveau national et d'organiser leurs efforts.

Les présentes lignes directrices mettent en évidence une série de recommandations supplémentaires que les décideurs peuvent prendre en considération afin de commencer à concevoir une stratégie nationale en matière de protection en ligne des enfants.

4 Liste de contrôle nationale

Domaine	Mesure à envisager
Cadre juridique	Analyser le cadre juridique existant pour déterminer si tous les mécanismes juridiques sont en place afin de permettre aux organismes chargés de l'application de la loi et aux autres organismes compétents de protéger les personnes âgées de moins de 18 ans en ligne, sur toutes les plates-formes connectées à l'Internet.
	Établir, <i>mutatis mutandis</i> , que tout acte commis sur un enfant qui est illégal dans le monde réel est tout aussi illégal sur l'Internet et que les règles sur la protection des données et de la vie privée dans le cyberspace s'appliquent également aux enfants.
Cadre réglementaire	Envisager d'élaborer des réglementations, par exemple des politiques d'autoréglementation ou de réglementation collective ou un cadre réglementaire complet.

Domaine	Mesure à envisager
Signalement – Contenus illicites	Veiller à l'établissement et à la promotion à grande échelle d'un mécanisme permettant le signalement aisé des divers contenus illicites trouvés sur l'Internet.
Signalement – Préoccupations des utilisateurs	Les entreprises devraient donner aux utilisateurs la possibilité de signaler des éléments préoccupants et des problèmes et y répondre en conséquence.
Acteurs et parties prenantes	Mobiliser toutes les parties prenantes nationales qui s'occupent de la protection en ligne des enfants.
Recherche	Mener à bien des travaux de recherche concernant les divers acteurs et parties prenantes au niveau national afin de connaître leurs points de vue, leurs données d'expérience, leurs préoccupations et leurs initiatives en matière de protection en ligne des enfants.
Éducation, maîtrise des outils numériques et compétences	La maîtrise des outils numériques devrait être intégrée dans les programmes scolaires nationaux adaptés à l'âge des enfants et destinés à tous les enfants.
Ressources pédagogiques	Élaborer des messages et des supports d'information sur la sécurité sur l'Internet qui soient conformes aux normes et règles culturelles locales et veiller à ce qu'ils soient distribués de manière efficace et présentés de façon appropriée au public cible visé.
Protection de l'enfance	Mettre en place des mécanismes de protection de l'enfance universels et systématiques qui obligent tous ceux qui travaillent avec des enfants à identifier les cas d'abus ou d'atteinte en ligne, à y répondre et à les signaler.
Sensibilisation nationale	Organiser des campagnes de sensibilisation au niveau national afin de mettre en avant les questions liées à la protection en ligne des enfants auprès du plus grand nombre.
Outils, services et paramètres	Envisager le rôle que peuvent jouer les paramètres des dispositifs, les outils techniques (tels que les programmes de filtrage) et les applications et fonctionnalités de protection de l'enfance.

Union internationale des télécommunications
Bureau de développement des télécommunications
Place des Nations
CH-1211 Genève 20
Suisse

Publié en Suisse
Genève, 2020
Crédits photo: Shutterstock